

SARL DELTOUR MATERIAUX

2519 AVENUE DE ST JEAN
46800 MONTCUQ EN QUERCY BLANC
Tél : 05.65.31.81.80.
Fax : 05.65.31.83.09.
S.A.R.L au capital de 7622.45€
RCS : B 419 657 465 00011 APE 452 APE : 4752
fr9541965746500011
contact@deltourmatériaux.com
SIRET : 41965746500011

Domiciliation :
DOMICILIATION BP OCCITANE MONTCUQ 17807 00841 03221359765 11
IBAN : FR7617807008410322135976511 BIC : CCBPFRPPTLS

BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CARRELAGE - OUTILLAGE
ISOLATION
ARTICLES FUNERAIRES

FOURNIE AMANDINE
185 RUE DE SAINT BENOIT

46700 GREZELS

Réf cde du ____/____/____

FACTURE N° 0000101670

Code client : FOU20

Date : 31/10/2025

Code article	Libellé	Nbre	Quantité	Un	PX N HT	MT HT	TVA
	BON N° 310981 DU 24/10/2025						
CHAI 1530	CHAINAGE 15*30 EN 6ML 6T7 STOCK	30	180.000	ML	3.0030	540.54	1
P31R1	TREILLIS SOUDE PX ST 25 CS 3.00*2.40ML 150*150*7		40.000	PX	26.0226	1 040.90	1
DIV	MASSIF AS PANIER 600*600 D8MM		12.000	U	21.5000	258.00	1
FER T 10	FER TOR DE 10MM EN 6ML		10.000	U	4.4640	44.64	1
	TOUT PRODUIT FACTURÉ NE POURRA ETRE REPRIS OU ÉCHANGÉ						

Règlement :
Echéance : 31/10/2025

PAYÉ

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	1 884.08	376.82	2 260.90
Total	1 884.08	376.82	2 260.90

Soit en Euros 2 260.90

Papillon à joindre à votre règlement

Client : FOU20
N° Facture 0000101670 Du 31/10/2025
Montant : 2 260.90

CONDITIONS GENERALES DE VENTE-Tout produit inscrit sur les bon de livraisons pourra être échangeable ou repris dans un délai de trois jours ouvrés après vérification qualitative, dans son emballage d'origine non ouvert et selon la quantité de produit retournée, après acceptation préalable du vendeur. La constitution d'un avoir au profit du client ne sera pas remboursé cet avoir viendra en déduction sur le montant de la prochaine facture. Tout avoir en attente ne pourra être utilisé que sur l'année en cours. Toute commande passée par le client correspondant à un produit spécifique et ou non stocké est ferme et définitive et ne peut donner lieu à un retour ou à un échange une fois la commande passée. Tout produit facturé ne pourra être repris ou échangé. Conformément aux termes de la loi n°80335 du 12 mai 1980, la marchandise d'été sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix. Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire

Total facturé	2 260.90
Solde dû	0.00
Total à payer	2 260.90